

**Des perspectives
pour un projet d'écologie sociale
sur les terrains du CN**

Imaginons un Éco-village urbain



**Le Collectif La Pointe libertaire
Le 3 mars 2006**

Imaginons un éco-village urbain : des perspectives pour un projet d'écologie sociale sur les terrains du CN

par La Pointe libertaire

PRÉAMBULE

En partageant nos idées sur des perspectives d'écologie sociale, nous espérons pouvoir influencer les décisions qui seront prises dans les années à venir sur l'aménagement des terrains du CN dans le quartier Pointe Saint-Charles à Montréal. Mais surtout nous souhaitons que des groupes et collectifs mettent en marche des projets concrets dans une perspective d'autogestion. Nous nous sommes alimentéEs de textes publiés dans des revues et sur Internet sur les écovillages en construction ou existants un peu partout dans le monde. À notre connaissance, il n'y a pas d'exemples concrets d'écovillage en centre urbain... mais les idées abondent ! Nous avons colligé, dans ce texte, certaines de ces hypothèses.

Avertissement : nous ne sommes pas un comité de coordination d'un éventuel projet d'écovillage... nous lançons des idées qui, on espère, feront des petits et des petites ! Ces thèmes pourront être présentées et discutées dans le cadre de consultations qui seront organisées à l'automne par la table de Concertation Action-Gardien. Des personnes ou des groupes qui auraient des idées pourraient prendre l'initiative d'organiser des cafés rencontres pour partager leurs idées. D'autres pourraient décider de s'approprier certaines parties du terrain dès maintenant (carte du terrain et photos des bâtiments à venir)...

Nous avons mis sur pied une liste de discussion à ce sujet. Vous pouvez-vous inscrire à l'adresse suivante : lists.taktic.org/cgi-bin/mailman/listinfo/ecovillage.

PRÉSENTATION

Depuis quelque temps la notion de développement durable est abondamment utilisée par les gouvernements qui tentent de répondre à l'inquiétude grandissante d'une bonne partie de la population quant aux questions d'environnement. Les gouvernements du Canada et du Québec ont même des politiques de développement durable. Tout récemment, notre gouvernement municipal, le maire Tremblay en tête, va même plus loin et le 15 avril 2005 le comité exécutif de la Ville a adopté son premier « Plan stratégique sur le développement durable ». Voici ce qu'écrit le maire Tremblay :

« Notre choix a toujours été clair : faire du développement durable une assise sur laquelle se construit Montréal. Pour nous, il s'agit tout simplement d'une question vitale. Nous voulons que les Montréalaises et les Montréalais puissent respirer la meilleure qualité d'air possible, bénéficier d'un environnement sécuritaire et agréable, tout en assurant la prospérité de notre métropole. Nous serons ainsi à même de transmettre à nos enfants un héritage dont ils seront fiers, un héritage que nous leur aurons collectivement bâti.

Pour Montréal, comme pour les autres métropoles du monde, les enjeux sont complexes. Les autorités publiques ont donc le devoir d'assumer un leadership en ce qui concerne les solutions à mettre de l'avant. Et pour s'assurer d'atteindre les objectifs fixés, elles doivent pouvoir compter sur des partenariats forts et une mobilisation générale de la population

(souligné par nous). C'est dans cette optique que nous avons élaboré ce Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise »¹.

Comme nous l'avons déjà analysée², cette position du Maire et de la Ville de Montréal comporte plusieurs paradoxes qui nous font émettre de sérieux doutes pour l'avenir écologique et social de Montréal. Par exemple, d'un côté, on parle de réduire les émissions de gaz à effet de serre³, et, de l'autre, on augmente les tarifs des transports en commun de plus de 20% en treize mois (2003-2004)⁴, soit une augmentation de 26% depuis 2002⁵, avec en prime des services qui continuent à se dégrader : les autobus sont souvent en retard, les métros et autobus sont pleins à craquer, certains secteurs ne sont pas desservis le soir, etc. Le résultat? Les gens choisissent la voiture : en fait, il y eu une baisse de l'achalandage de 5 millions de voyageurs et de voyageuses en transport en commun et un gonflement du nombre d'automobiles sur les ponts et dans les rues de la ville ... Conséquence : on fait face à la dégradation de l'air et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Qui n'a pas été choquéE et apeuréE par le *smog* d'hiver que nous avons eu à plusieurs reprises cette année ?

Il va de même pour notre quartier de Pointe Saint-Charles. Il y a plusieurs exemples qu'on pourrait énumérer, mais celui qui nous semble le plus probant est sans aucun doute celui du projet de déménagement du Casino au Basin Peel et de la construction d'un complexe récréo-touristique sur et autour des anciens terrains du CN (3,5 millions de pieds carrés à redévelopper), au cœur de Pointe Saint-Charles. Cette vision récréo-touristique promue par la Société du Havre, une création de la Ville de Montréal composée d'une élite québécoise, n'est pas compatible avec les besoins et orientations des populations locales⁶. Plus de 4000 personnes habitant le quartier et de nombreux autres résidantEs ailleurs sur l'Île de Montréal et ailleurs au Québec, ainsi que de nombreux groupes communautaires et autres sont d'accord⁷ :

Extrait de la pétition contre le déménagement du Casino :

- Considérant qu'en approchant le Casino d'un quartier résidentiel et des grands axes routiers, le nombre de joueurs et les problèmes sociaux augmenteront;
- Considérant que la présence du Casino entraînera une augmentation de la criminalité notamment des prêts usuraires;
- Considérant qu'avec le boom de développement dans le secteur, il y aura une spéculation immobilière ce qui entraînera une hausse du prix de loyers et forcera les résidentEs actuels à quitter le quartier;

¹ Ville de Montréal, Page de présentation du Plan stratégique sur le développement durable, sur le site internet de la Ville de Montréal, www2.ville.montreal.qc.ca .

² Enjeux et stratégies d'aménagement à Pointe Saint-Charles, Collectif La Pointe d'Espace libertaire, 20 pages, avril 2005. Vous pouvez trouver le texte sur le site www.lapointelibertaire.org .

³ Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, p.3,5.

⁴ Société de transport de Montréal, « La STM rappelle au gouvernement l'urgence d'investir dans le transport en commun », <http://www.stcum.qc.ca/info/comm-04/co040217.htm>

⁵ Fabien Deglise, « La STM augmente les tarifs des transports en commun - La CAM coûtera 63 \$ », *Le Devoir*, 13 décembre 2005, <http://www.ledevoir.com/2005/12/13/97597.html>.

⁶ Voir le texte de La Pointe libertaire « Non au Casino : Prise de position contre le déménagement du Casino à Pointe Saint-Charles » sur notre site www.lapointelibertaire.org; une série de films de Santiago Bertolino « Un casino près de chez vous » sur le site de Parole citoyenne <http://citoyen.onf.ca/onf/info?did=1221>; une série d'articles rédigés par des membres de la Ruebrique sur le site <http://laruebrique.org/>; site « non au Casino » de la Table de Concertation Action Gardien <http://noncasino.net/>.

⁷ Plus de 8 500 personnes ont signés la pétition contre le déménagement du casino.

- Considérant que nos rues résidentielles verront une augmentation de la circulation automobile, de la pollution de l'air et des problèmes de santé;
- Considérant que selon une étude américaine, pour chaque bénéfice de 1\$ remis dans les coffres de l'État par le jeu, il en coûte à la société 6,28\$ pour réparer les dégâts sociaux, culturels et économiques engendrés par l'industrie du jeu.

Nous, soussignéEs, demandons que les parlementaires québécois se prononcent contre le déménagement du Casino de Montréal à Pointe Saint-Charles ou ailleurs sur l'île de Montréal.

En fait, différents acteurs et actrices du Sud-Ouest s'organisent non seulement contre la vision de Loto-Québec et de la Société du Havre, mais proposent aussi des alternatives pour l'aménagement du territoire. Plus de cent résidentEs de Pointe Saint-Charles, dans le cadre d'une démarche pilotée par Action-Gardien, proposent des idées pour réaménager le territoire⁸ : plus d'habitations, de commerces et de services, un meilleur aménagement des parcs et des équipements collectifs, des aménagements sécuritaires, réduire et ralentir la circulation automobile, améliorer le transport en commun, embellir le quartier, s'appropriier et développer les terrains du CN. De plus, les groupes d'Action-Gardien sont présentement en processus de rédaction de balises pour le développement des terrains du CN et adjacents et organiseront dans l'année à venir des consultations publiques à ce sujet.

Ce texte se veut une contribution à ce processus de planification de l'aménagement de notre quartier. Nous sommes d'avis que puisque les autorités politiques ont annoncé publiquement qu'ils s'engageaient sur la voie du développement durable, il faut les prendre aux mots et proposer nos propres objectifs populaires et écologiques. Le mouvement communautaire de la Pointe a fait preuve d'une imagination débordante dans les années 1970 sur le plan du développement social, pourquoi pas maintenant en faire autant dans le cadre d'une vision d'écologie sociale ? C'est la proposition que nous mettons en débat et en réflexion pour l'avenir de notre quartier et de la Ville. Cette image c'est pour un Éco-village urbain.

UNE VISION D'ÉCOLOGIE SOCIALE, FÉMINISTE ET NON-VIOLENTE

C'est pour marquer nos préoccupations fondamentales vers la justice humaine que nous voulons insister sur une vision féministe, écologique et non-violente de l'approche libertaire. La domination et la violence « organisées » envers les femmes et envers la nature en disent long sur l'importance des enjeux de l'émancipation humaine. Le féminisme, l'écologie et une stratégie de lutte non-violente constituent des éléments clés au cœur du combat et des mobilisations populaires pour arrêter la destruction de la terre par la machine capitaliste. Une stratégie de la non-violence basée sur le refus d'accepter l'inacceptable, sur le refus de coopérer et sur diverses formes de résistance civile non-violente peut devenir non seulement un moyen de lutte efficace mais préfigurer de nouvelles façons de vivre solidairement et de transformer la société. Pour ces raisons, nous nous inspirons du concept de l'écologie sociale pour notre travail dans le quartier.

Le concept d'écologie sociale a été développé depuis les années 1970 par l'écologiste et anarchiste américain Murray Bookchin pour qui la construction d'une société écologique passe par le municipalisme libertaire. À partir de là, l'idée principale de notre action pratique dans le champ politique est de créer, au niveau local, des assemblées de populaires qui favorisent la délibération et la prise de décision démocratique. Toutefois, avant d'inviter la population à une assemblée publique, le

⁸ Action-Gardien (juin 2005). Un quartier à imaginer : Opération populaire d'aménagement : les Actes.

collectif se doit de bien préparer l'organisation d'une telle assemblée et de bien cerner les enjeux. Mais avant, une des tâches préalables des libertaires (collectifs ou autres) est de produire une analyse socio-écologiques de l'enjeu ou des enjeux que l'on veut mettre en débat. La circulation d'informations dans le milieu (cafés, groupes communautaires, etc.), l'affichage et l'utilisation d'un site internet ou la planification d'activités d'éducation populaire telles que des conférences et des ateliers, assurent une présence de l'action et des propositions des libertaires dans le quartier. C'est donc à partir d'enjeux réels de terrain et sur la base d'un projet bien concret que ces assemblées sont organisées. L'objectif étant d'arriver à ce que ces assemblées deviennent des lieux politiques légitimes dans le quartier.

Pour nous, la politique ce n'est pas l'art de gérer l'État et nous proposons, par l'organisation d'assemblées locales, de lui donner le sens d'un phénomène qui représente l'activité d'un corps public (un quartier par exemple) composé de personnes qui pensent, débattent et décident démocratiquement des questions qui touchent leur présent et leur avenir. Cette approche libertaire et d'écologie sociale propose donc la mise en place d'institutions locales gérées par les populations elles-mêmes comme base d'auto-organisation de la société. L'assemblée publique est un de ces moyens. Ces assemblées publiques locales qui fonctionnent en démocratie directe acquièrent en principe une légitimité. Mais celle-ci n'est pas pour autant reconnue par le pouvoir politique en place. Il faudra donc l'imposer à l'arrondissement Sud-Ouest. Par exemple, en exigeant que l'assemblée de quartier puisse exercer des pouvoirs de décision sur tel ou tel aspect de la vie politique locale, supposons, l'aménagement urbain. Voilà un type d'action qui peut mener vers l'implantation d'un modèle de gestion politique autre que celui que nous impose le système actuel.

Si, dans le champ social depuis plus de 35 ans, des citoyens, des citoyennes et des travailleuses et des travailleurs ont montré leurs capacités de gérer la Clinique communautaire de santé du quartier, il n'y a pas de doute que nous puissions le faire dans tous les autres domaines de la vie, y compris dans le champ politique. Bien qu'elle soit constamment remise en cause par les pouvoirs dominants, la Clinique communautaire conserve cette légitimité dans son milieu. Bien sur, tout en ne niant pas que cela comporte plein d'embûches et de questionnements. Dans une société où l'organisation capitaliste et patriarcale pressurise la vie sociale des individus à tous les niveaux : travail, revenu, santé, etc., cela laisse, par exemple, peu de temps aux individus pour s'occuper de leurs propres affaires. Nous sommes conscientEs que nous allons à contre-courant des idées reçus dans la société.

L'AUTOGESTION, UN MODÈLE DE GESTION À METTRE EN PRATIQUE

Le mode d'organisation que nous privilégions afin de briser avec le système actuel est le modèle autogestionnaire (autogestion = gestion par soi-même)⁹, car nous croyons en la capacité des gens à s'organiser collectivement. L'autogestion transforme notre rapport au pouvoir, en permettant de l'exercer et de le contrôler directement, supprimant les barrières entre dirigeantEs et dirigéEs. Cet exercice et ce contrôle s'effectuent sur les bases de la liberté et de l'égalité, où chacune et chacun est appeléE à participer afin de prendre des décisions ensemble. C'est un principe mais ce sont aussi, et surtout, des pratiques. Et là encore, parce que l'autogestion est un processus de démocratie directe, elle demande souvent beaucoup de temps et passe toujours par des négociations, des contrats, ou encore des conflits entre les individus. Il s'agit donc d'un apprentissage permanent.

⁹ Pour en savoir plus sur l'autogestion : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Autogestion> et L'autogestion: un art difficile!, <http://1libertaire.free.fr/Autogestiondifficile01.html>.

L'autogestion est une « distribution » du pouvoir où les tâches sont exécutées en rotation, afin de décourager toute monopolisation de l'autorité dans le temps. Cette rotation des tâches peut être difficile pour certaines personnes, il faut donc leur laisser le temps et les moyens pour apprendre. Un processus d'auto-apprentissage et d'autoformation permanente est donc nécessaire afin de développer notre esprit critique, de se sentir bien à énoncer nos idées, à effectuer les tâches correctement, etc. Cela passe le plus souvent par un processus d'essais/erreurs qui permet un enrichissement au niveau personnel et du groupe, tout en permettant une diffusion de ces acquis.

UN ÉCOVILLAGE URBAIN SUR LES TERRAINS DU CN

Lors de nos discussions à ce sujet, nous avons dressé une liste de concepts et d'attributs qui seraient selon nous essentielles au nouvel espace de notre quartier (les terrains du CN). Ainsi, il nous est apparu que le nouveau développement devrait s'harmoniser le plus possible avec le « vieux » Pointe Saint Charles, sur le plan architectural ou autre. Pourtant, la simple continuité ne nous semble pas une option. C'est un nouveau secteur du quartier écologique et alternatif dont nous souhaitons faire la promotion. Il devrait donc être écologique, accessible, sécuritaire et autogéré; un milieu de vie agréable pour toutes et tous.

Pour ce faire, la pièce centrale de notre idée était de bâtir la nouvelle zone autour d'une place à l'euro péenne. Un grand espace pavé y serait ainsi aménagé, autour duquel on retrouverait des édifices abritant des commerces au rez-de-chaussée et des habitations au-dessus. Ces espaces commerciaux devraient être adaptés à la situation du quartier en offrant des services appropriés, tels buanderies, cafés, garderies, petits commerces de denrées de première nécessité, etc. La place pourrait ainsi servir à alimenter la vie économique, culturelle et communautaire du quartier. Nous avons aussi soulevé l'idée d'y construire une fontaine ou d'y laisser une petite aire boisée. Cette grande Place n'est pas incompatible avec d'autres petites places publiques. Il serait intéressant d'envisager une agora à même la place centrale, un lieu de rassemblement public ouvert pour des activités socio-culturelles.

La verdure est ainsi un élément important de l'idée que nous nous faisons du nouveau quartier. On devrait y retrouver une importante concentration d'espaces verts, d'aires de jeu et de détente qui serait facilement accessible de partout. Les rues et autres espaces devraient être bordés d'arbres. Nous avons aussi pensé à installer des toits végétalisés sur tous les bâtiments où cela serait possible. Ces toits isolent du froid l'hiver et de la chaleur l'été en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le bruit et la poussière en suspension dans l'air. Nous pensions qu'il pourrait être intéressant de réserver des espaces pour faire de l'agriculture urbaine et même de l'élevage de certains animaux.

Pour continuer dans la filière écologique, des formes d'énergie alternatives et partagées pourraient être utilisées, comme l'énergie géothermique, solaire ou éolienne. Aussi, les bâtiments devraient être pensés en fonction des nouveaux matériaux qui font de plus en plus leur apparition dans le domaine, comme les rebuts recyclés, la paille ou le chanvre.

Pour nous, les rues devraient être un milieu de vie agréable et enrichissant. Ainsi, certaines rues pourraient être interdites à la circulation automobile, mais des systèmes de contrôle pourraient y réserver l'accès seulement aux véhicules d'urgences. D'autres rues pourraient n'être accessibles que par les habitantEs du quartier et par ceux ou celles devant se rendre sur place (livraisons, visites, urgences). Mais cela implique un système de vignette ou autres... Il faudrait aussi prévoir des infrastructures permettant la mise sur pied d'une flotte de vélos collectifs autogérée pour desservir les rues ainsi barrées à la circulation automobile.

Le milieu de vie ne se limite pas à la rue. Des salles intérieures qui y seront construites devraient être d'utilités collectives et communautaires au sein de certains bâtiments.

D'autres questions se posent, notamment par rapport à la densité de la population désirée. Quel équilibre doit-il y avoir entre les espaces verts et l'habitation? Combien d'étages devront avoir ces mêmes habitations? Donneront-ils directement sur le trottoir ou comporteront-ils des cours (non clôturées)? Les espaces arrières pourraient être communs, avec des équipements collectifs (atelier de menuiserie, équipement de jeu, bricolage, jardin, etc.) et non pas être réservés à des stationnements automobiles. De plus, comment s'assurer que le site sera en tout temps sécuritaire pour tous et toutes sans pour autant tomber dans la paranoïa ghettoïsante ?

Nous croyons que l'accès à la propriété collective sous forme de coopératives ou d'une nouvelle forme de propriété semi-privée - semi-collective anti-spéculative devrait être les plus favorisées parmi les moyens de lutte à la pauvreté qui sévit tant chez nous. Une fiducie foncière¹⁰ pourrait même être fondée pour assurer l'intégrité démographique et culturelle du milieu populaire qu'est Pointe Saint Charles.

L'idée de la mixité socio-économique

Actuellement, la mixité socio-économique au niveau de l'habitation est promue par des intervenantes et intervenants sociaux et l'administration municipale uniquement par le fait que des couches sociales différentes habitent des édifices séparés (personnes âgées, groupes ethniques, familles à faible revenu, familles à revenu moyen et d'autres à revenu élevé) qui sont cependant non reconnaissable de part l'architecture extérieure et qui peuvent cohabiter sur un même pâté de maisons. Selon nous, la mixité sociale et économique dans un même bâtiment d'habitation n'est pas abordée et devrait l'être comme étant une possibilité réelle d'intégration dans une communauté alors que cela pourrait favoriser le rapprochement, la coopération et l'entraide.

Un autre moyen pour y parvenir est évidemment d'intégrer le nouveau quartier à l'ancien, en prévoyant notamment des espaces pour ouvrir de nouvelles succursales des services publics déjà présents dans l'ancien quartier, comme la bibliothèque. Loin d'être enclavé, le nouveau quartier devra être ouvert et accessible, avec, par exemple, une rue principale et des trajets d'autobus qui le relie au reste du quartier. Nous souhaiterions aussi qu'il donne accès directement aux berges du fleuve, dont nous sommes depuis si longtemps séparés.

Il s'agit donc de bâtir un tout nouveau type de quartier, qui serait à la fois avant-gardiste et adapté à la population locale défavorisée; un nouveau milieu en fracture nette avec les vieux modèles de développement, écologiques ou non, basés sur la concentration des richesses.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Nous énumérons ci-dessous une série d'idées que nous avons organisées en sous-sections pour faciliter la discussion... mais les différents éléments sont interdépendants et donc se recourent¹¹.

¹⁰ Fiducie foncière du Mont Pinnacle, « Qu'est-ce qu'une fiducie foncière? », www.montpinacle.ca/fiducie.htm.

¹¹ Nous nous sommes inspirés de divers textes publiés dans la Revue Silence, notamment Alexandre Esteban (février 2004). Pour des villes plus écologiques. *Revue Silence*, 307, 5-18; Michel Bernard, (avril 2000). La Poudrière, *Revue Silence*,

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE ÉCOLOCALE, ORIGINALE

- Fond de terrain (espaces collectifs et projets coopératifs et collectifs) appartenant à un organisme fiduciaire de la communauté
- Part significative de locaux commerciaux appartenant à une société communautaire locale avec mandat d'implanter des commerces sans but lucratif
- Entreprises autogérées
- Lien direct avec les producteurs
- Commerces de proximité
- Réduire au maximum les rapports marchands; développer sur l'idée du troc, d'un système d'échange local¹²
- Transformer la division sexuelle du travail (les femmes sont surreprésentées dans les emplois de service, qui sont moins valorisés par la société... santé, garderies, éducation... tenter de transformer ces dynamiques... intégrer une rotation des tâches)
- Que le travail « hétéronome » (les jobs considérées par toutes et tous comme étant moins intéressantes) soit obligatoire pour tout le monde, un 10 heures semaines par exemple¹³.

FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE

- Jardins collectifs
- Construction de serres
- Animaux d'élevage en ville (poules, chèvres, abeilles)
- Culture maraîchère variée et biologique (ex., petits fruits, légumes, légumineuses et vignes)
- Permaculture
- Échange de semences
- Agriculture soutenue par la communauté (entreposage et distribution en vrac)
- Se donner des espaces collectifs (autogérés) : possibilité de restaurant, dégustation, promenade guidée, projets éducatifs (exemple de Cap St-Jacques)

RÉDUIRE À LA SOURCE DE FAÇON DRACONIENNE NOS DÉCHETS

- Commerces et épiceries sans sacs à utilisation unique
- Un commerce de fabrication de sacs de coton
- Amener vos pots pour se procurer des denrées en vrac
- Centre de tri des déchets, pour réutilisation
- Centre de compostage collectif
- Section de l'écocentre sur le territoire
- Magasin gratuit : échange de biens
- Atelier de vélos (comme « Free Wheels » : vélos récupérés et retapés par les personnes qui ont besoin d'un vélo, gratuit)
- Atelier de réutilisation du bois, menuiserie (meubles, jouets)
- Récupération et réutilisation de métal
- Atelier de production de couches en coton et, éventuellement, service de couche
- Kiosque de Blood Sisters (Keeper, serviettes menstruelles réutilisables)

256, 30-34; Jean Houlmann (septembre 2003). Vous avez dit communauté? *Revue Silence*, 301, 22-25; Gregg West (avril 2002). Les obstacles à une vie commune... *Revue Silence*, 282, 5-7.

¹² Voir l'exemple des Ithaca Hours aux États-unis, <http://www.ithacahours.com/>.

¹³ Voir le travail de André Gorz, par exemple, http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=1610.

RAMENER LA NATURE EN VILLE, AVEC RIVIÈRES, PARCS

- Accès aux berges du Saint-Laurent
- Encourager la présence de flore, de faune (depuis le développement des berges à Lasalle, il y a des hérons, des oiseaux, des castors...)
- Parc comme Parc Lafontaine
- Toits verts (« intensifs » : toit recouvert de verdure mais sans accès régulier; « extensifs » : un parc, jardin et/ou potager sur le toit, avec arbres, tables de pique-nique, etc.).
- Centre d'interprétation de la nature (espèces indigènes)
- Couloirs de verdure (rues passent en dessous du couloir)

PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX ET LES TRANSPORTS EN COMMUN¹⁴, LES VILLES SANS VOITURES;

- Contester le projet de déplacer l'autoroute Bonaventure vers le quartier
- Zones interdites aux voitures : infraction citoyenne pour les gros chars comme les VUS... cadeaux pour les gens sans voiture
- Éviter la circulation de transit dans le secteur : inclure des aires de stationnement sur les périphéries (parc de stationnement incitatif, stationnement avec pont vers le quartier piéton, 1 place pour 4 logements, pour faciliter le déplacement des familles faudrait réserver des places de stationnement selon les besoins)
- Voitures et camion collectifs (Communauto)
- Implanter un système de prêt de vélos gratuits avec divers lieux d'entreposage;
- Établir des réseaux de circulation piétonne sécuritaires à l'intérieur du secteur en lien avec le reste du quartier et avec accès aux berges du St-Laurent; réseau piéton à au plus 10 minutes de marche de la place centrale;
- Transport individuel sur rails (voir Evan Illich)
- Transport en commun (tramway comme dans 3 villes en Europe dont Strasbourg, voir les projets rue Verte Mont Royal; étendre et améliorer le circuit local 57 au nouveau secteur, prévoir des abribus fonctionnels (sans publicité) à tous les arrêts. Arrêt d'autobus à au plus 5 minutes de marche.

CONSTRUIRE DES QUARTIERS CONVIVIALO-LUDIQUES, DES VILLES POUR LES ENFANTS

- Espace sans voiture = tout l'espace est pour les enfants
- Organisation circulaire de l'espace (les rues se terminent sur une place)
- Des fontaines
- Des poteaux rétractables
- Rue de milieu de vie (convivial, embellissement, voir plan Island rue Verte)
- Muraux
- Bancs
- Sécurité urbaine (assez de lumières)
- Pistes cyclables sur les grandes artères
- Cours collectives
- Piscines, jeux d'eau
- Équilibre espace personnel et collectif
- Culture (art publique, scène extérieure permanente, cinéma, exposition permanente)
- Buanderie-café

¹⁴ Voir le texte de Marcel Sévigny sur notre site www.lapointelibertaire.org (à venir).

RENDRE LA VILLE PLUS DENSE ET PLUS DIVERSE, POLYCENTRIQUE

- S'il n'y a pas ou peu de stationnement sur les rues et les gros camions passent en périphérie, les rues peuvent être moins larges.
- Construire des triplex (plus de densité sans couper la vue du ciel; la Pointe est moyennement dense si on compare au Plateau qui a plus de triplex)
- Diminuer la grandeur des logements
- En général, les propriétés privées sont moins denses et les propriétés collectives sont plus denses... trouver un équilibre.
- Décentraliser les centres du quartier... avoir des services et commerces dans la partie sud du quartier aussi (pas juste sur la rue Centre)

FAVORISER L'HABITAT SAIN, LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, LES RENOUEVELABLES, L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE, LA RÉCUPÉRATION D'EAUX

- Modèle de logements avec une combinaison d'espaces privés et collectifs (éléments de l'Habitat 67).
- Services intégrés aux coopératives (pour personnes âgées ou handicapées par exemple; au rez-de-chaussée avoir des couloirs de service)
- Promouvoir la mixité sociale (inclure des résidences universitaires par exemple).
- Développer une fiducie foncière (la communauté contrôle le terrain, contrôle sur la spéculation¹⁵)
- Matériaux de construction : chanvre, bottes de foin, pneus, matériaux sans toxines, poussière, plomb, etc.
- Économies d'énergies (solaire; éolienne pour 2-3 maisons ou individuels – il y a des projets pilotes en branle qui sont dans leur dernière phase; géothermie – tirer l'énergie du sous-sol; pierres – avec énergie solaire; angles par rapport au vent et au soleil).
- Réduire l'utilisation de et réutiliser l'eau (toilettes sèches en Finlande – 10000 personnes en villes les utilisent, on récupère en composte; gros bacs pour récupérer l'eau de pluie).
- Utiliser des électroménagers « Energy Star »
- Éclairage des espaces publics à l'énergie alternative
- Lieux publics qui ne favorisent pas la publicité commerciale
- Bonne isolation

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

- Récupérer et protéger les anciens Ateliers du CN par le recyclage en y faisant un lieu vivant permanent (ateliers d'artistes, petit musée, projets de logements collectifs autogérés avec espaces communs, locaux commerciaux et petites entreprises, entrepôt réfrigéré pour les collectifs de nourriture bio et les jardins collectifs, point de services de la Clinique communautaire, école de formation alternative, etc.) et en y assurant une gestion collective.

Pour le collectif La Pointe libertaire

Anna Kruzynski, Pascal Lebrun, Geneviève Lambert-Pilotte, Claude-Philippe Nolin et Marcel Sévigny

www.lapointelibertaire.org

Le 3 mars 2006

¹⁵ Voir l'expérience québécoise Terravie, <http://www.terravie.org/>.